

Message de Jean-Michel Cina, Chef du Département de l'économie et du territoire du canton du Valais

Le Valais, au top des régions viticoles européennes en 2015

De multiples changements sont intervenus dans les conditions cadres qui régissent la viticulture suisse. L'ouverture des frontières et les différentes étapes de réformes de la politique agricole fédérale ont ainsi sérieusement modifié le contexte dans lequel évolue la vitiviniculture valaisanne. Les problèmes actuels du secteur relèvent non seulement de dimensions techniques viticoles et œnologiques mais de plus en plus d'aspects économiques et marketing.



C'est dans cet esprit que s'inscrit cette réflexion que le Conseil d'Etat valaisan a intitulée « VITI 2015 - Stratégie vitivinicole valaisanne à l'horizon 2015 ». Cette étude, conduite par le Professeur Bernard Catry de la Faculté des Hautes Etudes Commerciales de l'Université de Lausanne (HEC Lausanne), avec l'appui d'experts internationaux, développe une approche intégrée de la filière vitivinicole valaisanne au travers d'une véritable analyse stratégique.

Les réflexions et propositions formulées se basent sur des outils novateurs, développés durant ces deux dernières années. Parmi ceux-ci on peut citer :

- l'Observatoire du marché suisse du vin, qui scanne et segmente les ventes de vin en Grande Distribution en Suisse;
- la connaissance et l'analyse du chiffre d'affaire de la filière et de ses acteurs, basée sur les taxes de valeur ajoutée (TVA) déclarées par les entreprises;
- une enquête détaillée auprès d'entreprises représentatives des vigneron, des vigneron-encaveurs et des négociants valaisans.

Ces outils seront naturellement maintenus et développés pour suivre plus précisément l'évolution du secteur et orienter les décisions futures de politique vitivinicole.

Cette étude s'inscrit également dans un cadre plus général portant sur la place du vin dans la promotion globale du Valais.

A mon sens le vin doit devenir un produit touristique fort et pleinement intégré dans la promotion valaisanne globale. Le Valais peut, à l'horizon 2015, devenir une destination œnologique incontournable au niveau européen. C'est ma vision pour ce secteur, une vision porteuse à la fois de forte valeur ajoutée pour les entreprises et d'attractivité pour la destination « Valais ». Les travaux législatifs conduits dans les domaines agricoles et touristiques et le développement de la marque « Valais » concourent également à cet objectif.

Dans cet objectif, trois points essentiels m'apparaissent ressortir de cette étude:

- Le maintien du patrimoine viticole valaisan ne pourra se faire qu'en assurant une juste rétribution de la valeur du raisin. Il s'agit non seulement d'un enjeu économique immédiat pour le vigneron, mais d'une vision à long terme de pérennité de l'ensemble de la filière.
- La qualité des vins valaisans ne cesse de progresser. Cette démarche doit se poursuivre: les consommateurs ont démontré y être particulièrement sensibles. Une appellation d'origine contrôlée Valais reconnue, forte et crédible permettra de valoriser les énormes investissements consentis à la vigne et à la cave ces dernières années.
- La commercialisation des vins valaisans doit se faire par un marketing, une communication et une distribution adaptés aux différents segments de marché et en fonction des qualités propres à chaque vin.

La partie économique de l'étude est donc maintenant réalisée. Les différentes familles de la profession vont désormais pouvoir l'utiliser comme base commune de réflexion pour par exemple exprimer, avant l'été 2009, leur vision de la stratégie marketing de la filière. Cette vision de la filière sera complétée par l'analyse marketing en cours à l'Université de Lausanne.

Je me réjouis de pouvoir poursuivre, toujours en étroite collaboration avec les milieux professionnels, les réflexions en cours et leurs mises en œuvre afin que le Valais rejoigne, à l'horizon 2015, l'élite des régions viticoles européennes.

Le rapport détaillé et ses conclusions et ses synthèses peuvent être consultés à l'adresse www.vs.ch/agriculture.

Sion, février 2009

Monsieur Jean-Michel Cina

Président du Conseil d'Etat du canton du Valais

Chef du Département de l'Economie et du Territoire